



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°7

Sommaire : Carte scolaire, Réunion formateur, Mouvement, Stage SEGPA, Direction, réunions syndicales, APPELS à candidature



Carte scolaire : le SNUipp-FSU appelle à un rassemblement devant le rectorat **MERCREDI 12 septembre à 11 h !**

A l'issue du CTSD des écoles, en lien avec le SNUipp-FSU, se mettent en action pour protester contre des mesures de fermeture prononcées après la rentrée.

Le SNUipp-FSU a indiqué à plusieurs reprises à l'IA son opposition ferme à ces fermetures sèches.

3 ont été prononcées hors éducation prioritaire. 5 en EP.

Des écoles se mettent en mouvement : Ecoles de la Roya, dans le REP+ de Bon-Voyage, Cannes Goscinny, Beausoleil Doumer, Carros Spinelli...

Le SNUipp-FSU a demandé également une audience à l'IA afin qu'il reçoive des délégations d'écoles.



Petit bilan du CTSD :

Le SNUipp-FSU a obtenu 8 ouvertures de classes non prévues en juin par l'IA :

Marie de St Exupéry (CABRIS), LE ROURET Maternelle, Cottage Glycines (MANDELIEU), Le Plan (ROQUEFORT LES PINS), Bagaria Maternelle (TOURETTES/LOUP), Les Plans élémentaire (VILLENEUVE-LOUBET), Ste Hélène Maternelle (NICE), La Lanterne élémentaire (NICE), Ariane Cassin (Nice).

Bilan sur les 3 phases de carte scolaire février, juin et septembre :

83 ouvertures et 51 fermetures.

32 ouvertures en éducation prioritaire contre 5 fermetures

Mesures arrêtées lors du CTSD LIRE : [ICI](#)



Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin en France et partout !

Pas plus de 25 élèves par classe, 20 élèves maximum en éducation prioritaire !

109 683 c'est le nombre de classes à plus de 25 élèves par classe dans le primaire en France.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+ .

Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : [Lire la suite](#)



MOUVEMENT PROVISoire / SUITES : groupe de travail et CAPD du 7 septembre 2018 ...

Un nouveau groupe de travail s'est réuni le 7 septembre à l'IA (puis CAPD l'après midi) pour étudier les nominations des collègues restés sans poste début juillet MAIS AUSSI malheureusement les affectations des collègues touchés par mesure de carte à cette rentrée qui ont du être réaffectés ce jour sur les postes disponibles déjà peu nombreux.

Les élu-es du SNUipp-FSU ont rappelé leur profond désaccord quant aux fermetures "sèches" annoncées hier, une fois la rentrée faite, qui oblige des collègues à quitter leur classe une semaine après la rentrée !

Le SNUipp-FSU a participé activement aux travaux de ce groupe pour essayer de suivre au mieux les demandes de chacun-e en fonction cependant aussi des postes vacants disponibles. Un peu plus d'une 20aine d'affectations ont pu être faites dont les collègues touchés par mesure de carte.

- 19 collègues restent toujours à ce jour "MAD" rattachés à la circonscription définie fin août faute de poste vacant disponible, notamment dans le secteur souhaité.
- D'autres collègues MAD - 12 - dont le départ en congé de maternité est parfois proche

resteront MAD de leur circo jusqu'à leur départ en congé.

Le SNUipp-FSU continuera à suivre de près l'évolution du dossier en fonction des postes qui se libéreront.



Formation : oui ! Formatage : non ! Ensemble, pour une professionnalité reconnue des formateurs

Réunion d'information syndicale spéciale formateurs (conseillers pédagogiques et PEMF)

Mercredi 19 septembre 2018 - 9 heures

Au Siège départemental du SNUipp-FSU 06 34, avenue du docteur Ménard 06000 NICE

A l'ordre du jour : + Décryptage de la politique éducative de JM Blanquer + Pressions hiérarchiques et exercice de la liberté pédagogique + Pour une formation non imposée correspondant aux besoins du terrain + Action collective

Le SNUipp-FSU vous attend nombreuses et nombreux à ce rendez-vous !

La participation à une réunion d'information syndicale sur le temps de travail est un droit partiellement recouvert pour les professeurs des écoles depuis septembre 2014.

La participation à la RIS du 19 septembre est donc de droit, sous couvert d'en informer l'IEN au moins 48 h à l'avance. Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue de la réunion.

Modèle de courrier IEN [ICI](#)

Important : faites nous connaître en retour votre participation !



Stage SEGPA organisé par le SNUipp-FSU Lycée Thierry Maulnier à NICE Mardi 16 octobre à 9 h

« La Segpa est une voie de réussite. Quel état des lieux pour les élèves et les personnels 2 ans après la nouvelle circulaire ? »

L'autorisation d'absence est de droit !

Attention aux délais : La demande d'autorisation d'absence doit parvenir à votre IEN avant le 16/09/2018.

N'attendez pas...nous vous conseillons de faire les démarches dès maintenant. **Courrier à adresser à l'IA-dasen s/c de l' IEN**

[Modèle d'autorisation d'absence et programme de la journée ici](#)



Etats généraux "direction d'école" !

Allègement des tâches, aide administrative, indemnités, décharges sont au cœur des États généraux de la direction d'école du SNUipp-FSU. Après des réunions départementales, une synthèse nationale donne la parole aux directrices et directeurs le 27 septembre à Paris.

Classer les responsabilités de direction en six missions, soulager la charge de travail, améliorer la formation mais aussi la question du statut et des fusions d'écoles, telles sont les conclusions d'une mission flash de deux parlementaires qui ont auditionné le SNUipp-FSU parmi de nombreux personnels, associations, fédérations...

Ces questions seront au centre des États généraux de la direction d'école organisés par le SNUipp ce 27 septembre dans ses locaux rue Cabanis à Paris.

4 collègues directeurs du 06 y participeront

[Lire la suite](#)



Toutes les dates ICI

**Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !
OUVERTES à TOUTES et à TOUS**

Ces réunions **sont un droit** acquis par la profession, faisons le vivre !

- INSCRIPTIONS pour les REUNIONS d'INFORMATION SYNDICALE : comment faire ?

Juste informez votre IEN en amont (48h avant au moins) de votre participation à la réunion en précisant la date et le lieu. / **Modèle de courrier IEN [ICI](#)**

Chaque collègue peut aller à la réunion qu'il veut sur l'ensemble du département.

- IMPORTANT : pour les réunions hors temps de travail (les Vendredis soir, Samedis ou mercredis) **vous pourrez récupérer les réunions sur l'ensemble des 108 heures sauf APC (concertations pédagogiques notamment) ou sur la journée de solidarité.**

* Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

* Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

REUNIONS généralistes : OUVERTES à toutes et tous (1ère série)

Une 2ème série de réunions aura lieu courant Mars/Avril 2019

MERCREDI 26 SEPTEMBRE – 9h/12h

ANTIBES – Salle des associations

VENDREDI 28 SEPTEMBRE – 17h

CANNES – Ecole Pagnol maternelle

SAMEDI 29 SEPTEMBRE – 8h30/11h30

GRASSE St Jacques

CARROS Lou Souléou maternelle

MERCREDI 3 OCTOBRE - 8h30/11h30

NICE ST ISIDORE élémentaire

VENDREDI 5 OCTOBRE – 17h

MENTON Ecole Guillevin

VALBONNE – Salle Ste Hélène

VENDREDI 5 OCTOBRE - 9 h/12h

Réunion spéciale ASH : Ulis, établissements spécialisés, Segpa ...

SAMEDI 6 OCTOBRE - 8h30/11h30

CAGNES Ecole Daudet Mx1

NICE Ecole Le Port élémentaire

MERCREDI 10 OCTOBRE - 8h30/11h30

NICE Ecole St Barthélémy Mx1

SAMEDI 13 OCTOBRE – 8h30/11h30

NICE Ecole Ariane Prévert



NOUVEL APPEL A CANDIDATURE

ERUN ANTIBES

avant le 12 septembre

COPIES AU SNUipp pour suivi

Tout est : [ICI](#)



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> - Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : **04 92 00 02 00** - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos